

que sur des considérations politiques tandis que les puissances de l'Atlantique recherchent sans trop de succès une unité d'un caractère encore largement militaire et ne se préoccupent pas encore pour ainsi dire du secteur économique.

Comme mes honorables vis-à-vis le savent, certains mouvements importants et encourageants se dessinent en sens contraire en Europe. Mais, en définitive, ces mouvements remplaceront-ils simplement des unités nationales rivales par deux groupes concurrents, de part et d'autre de l'Atlantique? Verra-t-on l'Europe occidentale rangée contre les États-Unis d'Amérique dans le domaine du commerce et de l'économie?

La Grande-Bretagne comprend l'importance de ces mouvements européens. Elle sait qu'elle ne peut s'en tenir à l'écart et elle prépare sa propre association avec le marché libre d'Europe. Cependant, si le Royaume-Uni prend certaines décisions, quelles en seront les répercussions pour le Canada et le reste du Commonwealth? Pouvons-nous, nous aussi, conclure des ententes satisfaisantes avec une zone européenne de libre-échange et aider à libérer le commerce dans toute la région de l'Atlantique, y compris les États-Unis? Sinon, quel autre parti nous reste-t-il à prendre? L'isolement, qui serait impossible, ou le continentalisme nord-américain, qui aurait de fâcheuses répercussions.

C'est sûrement un problème d'importance capitale pour le Canada, un problème qui exige une direction gouvernementale et des actes de notre part dans la recherche d'une solution. L'imprévoyance de la part du Canada, le manque d'énergie et d'esprit d'entreprise en faveur d'une zone économique plus vaste de l'Atlantique peuvent effectivement nous jeter dans cette dépendance économique complète vis-à-vis des États-Unis qui effraie, à juste titre d'ailleurs, les députés qui siègent de l'autre côté et de ce côté-ci. Une politique commerciale expansionniste et des ententes conclues avec les autres pays du Commonwealth, les États-Unis et l'Europe en vue d'une intégration plus étroite dans une organisation atlantique plus vaste sont assurément l'objectif essentiel auquel notre pays doit tendre dans sa politique économique sur le plan international. C'est sûrement le résultat que nous devons chercher à atteindre de notre mieux, autrement nous ne pourrions jamais réaliser le rêve qui nous touche de plus près, celui de la grandeur du Canada.

Je ne me fais aucune illusion sur les difficultés et les obstacles auxquels on se heurte, surtout chez nos voisins les États-Unis d'Amérique, alors que justement le ralentissement économique donne de nouvelles armes aux pressions et intérêts restrictifs, mais j'affirme

que si nous ne réalisons aucun progrès en dépit de ces difficultés dans le domaine de la coopération atlantique, nous pourrions avoir à le regretter et tout le système atlantique pourrait fort bien s'affaiblir et s'effondrer. Nous nous heurterons à des difficultés grandissantes en période de récession économique, et pour se convaincre de cette régression il suffit de constater que le chômage persiste, et c'est sur cette question que je terminerai mes observations.

Je me contenterai d'effleurer la question du chômage. On nous a dit catégoriquement et avec insistance, en février et mars de cette année, pendant la campagne électorale, que le chômage avait atteint son maximum. C'était faux. On nous a dit également qu'il n'avait pas eu, de toute manière, proportionnellement parlant, des répercussions aussi graves qu'en 1955; ce n'était pas exact.

Le 21 avril, encore, le ministre des Finances (M. Fleming) a dit que "le chômage se résorbe à un rythme encourageant et qui s'accélère". Il avait certainement mal choisi le moment pour faire une telle déclaration, car les chiffres officiels, ces chiffres inférieurs émanant du Bureau de la statistique, et que mes honorables vis-à-vis ne voulaient jamais accepter lorsqu'ils se trouvaient dans l'opposition, ont été publiés tout juste après le discours de mon honorable ami, et ils permettaient de constater que, le 22 mars, 10 p. 100 de la main-d'œuvre de notre pays, soit 590,000 personnes, se trouvaient sans emploi, ce qui représentait une augmentation de 35,000 par rapport à février.

L'hon. M. Fleming: Rectifiez donc vos dates. J'ai fait état de la situation le jour d'avril où j'ai pris la parole. Mon honorable ami parle d'une autre date qui remonte à bien avant le mois d'avril.

L'hon. M. Pearson: Si mon honorable ami disposait alors de renseignements qui n'étaient pas à la disposition du reste d'entre nous, peut-être n'aurait-il pas dû s'en servir dans un discours public de cette nature.

L'hon. M. Fleming: Les renseignements dont je me suis servi sont à la portée de tout le monde; il s'agissait des chiffres portant sur le nombre d'inscriptions sur les listes de chômage, et c'est ce dont je parlais, comme l'honorable député pourra s'en rendre compte s'il relit le discours.

L'hon. M. Pearson: Mon honorable ami dit qu'il parlait des listes d'enregistrement des bureaux d'assurance-chômage. Je parle, quant à moi, des chiffres du bureau de la Statistique.

L'hon. M. Fleming: Pourquoi ne consultez-vous pas mon discours?